

Part de la population desservie par une eau non conforme

Définition de l'indicateur

L'indicateur mesure la part des habitants desservis au robinet par une eau de mauvaise qualité. On appelle ici mauvaise qualité les eaux distribuées dépassant la limite de qualité fixée par le code de la santé publique (dépassement chronique des limites de qualité et eau de mauvaise qualité).

3 paramètres ont été retenus :

- la microbiologie, avec des sources de contamination multiples qui peuvent survenir à la source mais également au cours du transport dans les réseaux de distribution,
- les pesticides, ayant pour origine les pollutions diffuses d'origine agricole principalement, mais aussi générées par l'utilisation d'intrants par l'ensemble des gestionnaires des espaces verts publics, des infrastructures de transport, par les particuliers pratiquant le jardinage,
- les nitrates d'origine diffuse (utilisation d'engrais minéraux ou organiques) ou ponctuelle (rejets d'eaux usées domestiques, industrielles ou agricoles).
-

Type d'indicateurs

Indicateur d'état

Jeu d'indicateur existant

Plan régional santé environnement 2 (PRSE 2)

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne et départements

Objectifs et valeurs de référence

Il n'y a pas d'objectifs pour cet indicateur. Il existe néanmoins des normes réglementaires sur la qualité de l'eau distribuée.

Sources de données

Agence régionale de santé (ARS) Grand est

Fréquence d'actualisation

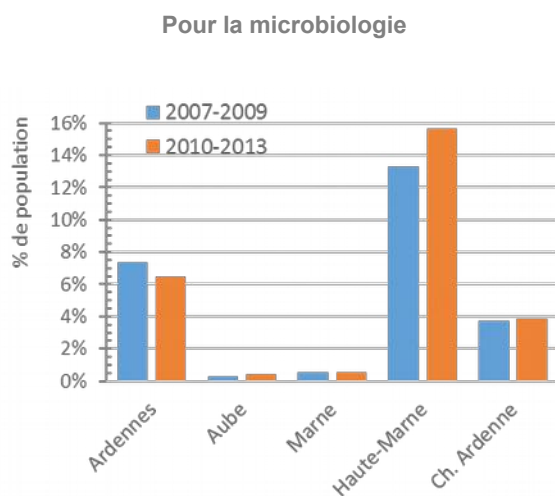
Tous les 3 ans

Limites et précautions

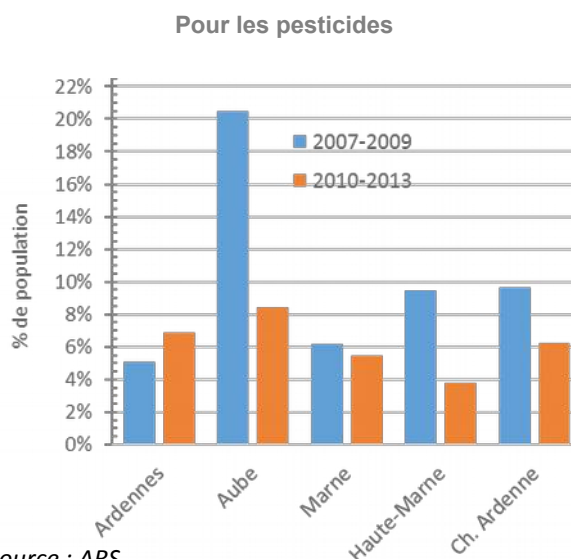
Un résultat non conforme décline la qualité de l'eau pour toute la période considérée, même si en moyenne, la distribution est conforme. Le nombre de prélèvements est variable d'un captage à l'autre, la fréquence étant fonction des débits prélevés et de l'importance de la population desservie.

Indicateur

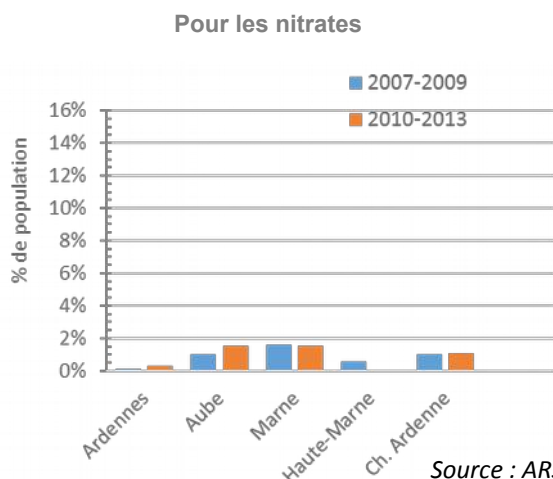
Part (en%) de la population desservie par une eau non conforme



Source : ARS



Source : ARS



Source : ARS

Sur la période 2010-2013, 6,2 % de la population de Champagne-Ardenne a été alimentée par une eau ayant dépassé au moins une fois les exigences de qualité pour les pesticides, 3,8 % pour la microbiologie. La part des habitants concernés par une non conformité sur le paramètre nitrates est moins élevée (1,1%). Tous les départements sont touchés de manière significative par des pollutions aux pesticides, et plus fortement encore l'Aube. La population des Ardennes et la Haute-Marne est aussi touchée pour une part significative par un dépassement des normes pour la microbiologie. Cette situation peut s'expliquer par une défaillance des systèmes de désinfection, mais aussi par des eaux brutes particulièrement chargées en micro-organismes (ayant pour origine l'élevage notamment, activité bien développée dans ces territoires). Les taux particulièrement élevés en Haute-Marne (15,6 % de la population) sont également à mettre en relation avec la nature géologique de la ressource (captages en milieu fissuré).

Les cas de non conformité ont fortement diminué au regard de la situation du début des années 2000, sous l'effet des lourds investissements des collectivités pour la dépollution des eaux. Entre les périodes 2007-2009 et 2010-2013, la situation a en revanche peu évolué à l'échelle de la Champagne-Ardenne pour la microbiologie et les nitrates, mais s'est encore nettement améliorée pour les pesticides (129 000 habitants concernés en 2007-2009, 83 500 en 2010-2013, soit une diminution des habitants concernés de 35 %). A l'échelle des départements, la hausse observée en Haute-Marne sur le paramètre microbiologie peut s'expliquer par des épisodes pluvieux plus importants que lors de la période précédente, ayant conduit à une augmentation des cas de non-conformité pour les ressources d'origine karstique.

Pour comparaison, en 2012, les chiffres pour la France étaient les suivants :

- Part de la population alimentée par une eau non-conforme au regard de la microbiologie : 3,3 %.
- Part de la population alimentée par une eau non-conforme au regard des pesticides : 4,5 %
- Part de la population alimentée par une eau non-conforme au regard des nitrates : 0,9 %